



**ITUC INTERNATIONAL TRADE UNION CONFEDERATION CSI CONFÉDÉRATION SYNDICALE INTERNATIONALE
CSI CONFEDERACIÓN SINDICAL INTERNACIONAL IGB INTERNATIONALER GEWERKSCHAFTSBUND**

Bd. du Roi Albert II, 5, Bte 1, B – 1210 Bruxelles Belgique

Tel. +32 (0) 2224 0211 Fax +32 (0) 2201 5815 E-mail info@ituc-csi.org <http://www.ituc-csi.org>

SHARAN BURROW

PRESIDENT
PRÉSIDENTE
PRÄSIDENTIN
PRESIDENTA

GUY RYDER

GENERAL SECRETARY
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
GENERALSEKRETÄR
SECRETARIO GENERAL

Prière de citer dans la réponse:

Circulaire N° 65(2009)

**A toutes les organisations affiliées
A toutes les Fédérations syndicales
internationales et au TUAC**

A titre d'information:

**A tous les membres du Conseil général
A tous les membres du Comité des femmes
A tous les membres du Comité de la
jeunesse**

ESP/AR

17 novembre 2009

**Appel à la mobilisation sur le changement climatique en vue de la 15ème Conférence
des Parties (COP 15) de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement
Climatique (CCNUCC)
Copenhague, 7-18 décembre 2009**

Chers amis,

Suite à la Circulaire No. 38 (2009) de juillet 2009, qui vous demandait d'intervenir auprès de vos gouvernements respectifs dans le cadre du travail sur la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC), je vous écris pour vous informer sur les derniers développements et pour vous inviter à prendre action de manière urgente. Les rapports qui nous reviennent sur le 15-16 novembre 2009 font état du fait que de nombreux gouvernements considèrent déjà que les discussions sur le climat à Copenhague n'aboutiront pas à un accord. Je vous demande donc:

- **D'écrire à votre ministre en charge du dossier 'changement climatique' en utilisant le modèle de lettre ci-joint (annexe I). L'idée étant de leur soumettre les amendements proposés par les syndicats au *texte de négociation* (annexe II) pour qu'ils les prennent en compte et les défendent lors des discussions finales à Copenhague;**
- **De prendre rendez-vous avec votre Ministre avant la conférence de Copenhague de la CCNUCC;**
- **De diffuser et vous servir de la déclaration des syndicats sur le changement climatique. Cette déclaration a été adoptée lors de la 5ème réunion du Conseil Général de la CSI (Berlin, 6-8 octobre 2009) (Annexe III);**
- **De vous familiariser avec les aspects logistiques et les activités parallèles des syndicats lors de la 15ème Conférence des Parties de la CCNUCC à Copenhague, Danemark (7-18 décembre 2009).**

1. VOS ACTIONS afin que la “Transition Juste” soit intégrée à l'accord de Copenhague

En 2009, de nombreuses réunions intergouvernementales sur le changement climatique ont eu lieu. L'objectif de ces réunions était de préparer le terrain pour que les ultimes discussions à Copenhague (7-18 décembre 2009) se passent dans les meilleures conditions possibles. A Copenhague, les gouvernements sont censés se mettre d'accord sur les objectifs et sur la future structure de l'accord qui remplacera le Protocole de Kyoto (pour lequel la première période d'engagement s'achève en 2012).

Durant les précédentes réunions (notamment à travers des actions de lobbying), le mouvement syndical a réussi à introduire, et jusqu'à présent maintenir, des références aux concepts de Transition Juste et de Travail Décemment. Dans le préambule de l'actuel texte de négociation :

Paragraphe 9 - « non-document » n°43 (« vision partagée sur l'action concertée à long terme »):

« Afin d'assurer un développement durable plus harmonieux tout en luttant contre le changement climatique et en répondant aux demandes pour une utilisation plus équitable de la ressource atmosphérique globale, un changement de paradigme sera nécessaire. Ce nouveau paradigme devra être capable de ré-orienter les modèles globaux de croissance économique vers un développement durable et adapté au changement climatique, fondé sur des technologies novatrices et une production et une consommation durables, assurant une transition juste de la population active, générant un travail décent et des emplois de qualité et faisant appel à la participation active de tous les acteurs (...). »

Les négociations lors de la conférence de Copenhague seront particulièrement complexes. De nombreuses propositions qui sont actuellement encore sur la table pourraient être retirées des discussions. Il est donc indispensable pour nous de consolider nos propositions. Pour ce faire, tous les affiliés CSI doivent se mobiliser. Ils doivent exiger à leurs gouvernements qu'ils ne fassent pas qu'acquiescer cette proposition de manière passive (comme c'est souvent le cas) mais qu'ils la défendent activement durant les négociations (et même après Copenhague).

Les concepts de Transition Juste et de travail décent sont au centre des politiques syndicales. Leur présence dans les conclusions finales de Copenhague est essentielle puisque notre stratégie consiste justement à faire en sorte que les priorités syndicales soient intégrées au prochain accord de la CCNUCC ainsi qu'aux différentes décisions qui en découlent lors de sa mise en oeuvre au niveau national (pour de plus amples explications sur le concept de Transition Juste, veuillez vous reporter au court document ci-joint (Annexe II). Vous êtes invités à le transmettre à vos gouvernements).

En plus de souligner le besoin d'une Transition Juste, nous vous demandons d'insister sur d'autres éléments liés au monde du travail lorsque vous ferez du lobbying auprès de votre gouvernement:

- **Ajouter une définition des « parties prenantes » ou de la « société civile » qui corresponde aux définitions de l'Agenda 21.** Il s'agit de faire en sorte que les syndicats soient reconnus en tant que partie prenante naturelle dans ce processus. Dans « Agenda 21 », les syndicats sont reconnus en tant que Groupe Majeur (parmi

neuf autres) incontournable à tout processus de prise de décision sur les questions liées au développement durable.

- **Soutenir la seconde référence à une « Transition Juste » dans le texte de négociation**, située dans le paragraphe 7 du 'non-document' 44 (Conséquences économiques et sociales des mesures de lutte):

[Les Parties reconnaissent l'importance de prévenir et de minimiser les impacts négatifs des mesures d'intervention sur les secteurs sociaux et économiques, la promotion d'une transition progressive et juste dans les secteurs les plus touchés, la création de travail décent et des emplois de qualité, et de contribuer à la construction de nouvelles capacités dans les emplois liés à la production et aux services.]

- **Soutenir les références à la formation des travailleurs dans la discussion sur le transfert de technologies (2b, page 19, 'non-document' 47, «Climate Technology Hub et Corps»):**

“Fournir la formation, l'information et des programmes de développement de la main d'œuvre afin de construire et/ou renforcer les capacités domestiques dans les pays en développement nécessaires à l'identification des options technologiques, au choix des technologies, et à l'exploitation, l'entretien et l'adaptation des technologies, y compris par la formation des formateurs et par la formation technique et professionnelle.”

Veillez trouver ci-joint une lettre type (Annexe I) pour vous aider à écrire à votre gouvernement. Cette lettre intègre les demandes spécifiques du mouvement syndical sur l'inclusion des références à la « Transition juste ». Elle insiste également sur les demandes exprimées plus haut. Nous vous encourageons à organiser une rencontre avec votre Ministre en charge du changement climatique. L'idée étant de leur faire parvenir ces documents et d'en discuter avec eux. Ces documents forment une base importante à travers laquelle pourra être diffusée, dans le prochain accord, la notion de justice sociale. La CSI se tient prête à vous fournir toutes les informations et conseils nécessaires à la bonne préparation de ces actions et rencontres nationales.

La lettre type peut être téléchargée ici:

Anglais : <http://climate.ituc-csi.org/IMG/doc/COP15-LetterGov3.doc>

Français : http://climate.ituc-csi.org/IMG/doc/COP15-LetterGov3_FR.doc

Espagnol : http://climate.ituc-csi.org/IMG/doc/COP15-LetterGov3_ES.doc

Lors de la dernière réunion du Conseil Général de la CSI (Berlin, 6-8 octobre 2009), une déclaration a été adoptée en vue de la conférence de Copenhague: “Les syndicats et le changement climatique: Equité, justice et solidarité dans la lutte contre le changement climatique”. Nous vous invitons à la lire, à l'envoyer à votre gouvernement en accompagnement de la lettre (Annexe I) et de vous en servir lors de vos différentes actions nationales (à la fois auprès de vos adhérents et auprès du grand public). La déclaration est disponible ici:

Anglais: http://climate.ituc-csi.org/IMG/doc/COP15_TUstatement_Final_EN.doc

Français: http://climate.ituc-csi.org/IMG/doc/COP15_TUstatement_Final_FR.doc

Espagnol: http://climate.ituc-csi.org/IMG/doc/COP15_TUstatement_Final_ES.doc

C'est à travers vos actions auprès de vos gouvernements que nous parviendrons à faire bouger les lignes! Nous appelons tous nos affiliés à nous faire parvenir dès que possible

les réactions obtenues lors de ces rencontres (et suite à la réception de la lettre type de la CSI).

2. Rapports sur les participations syndicales aux Réunions préparatoires (CCNUCC) à Bonn (10-14 août 2009), Bangkok (28 septembre-9 octobre 2009) et Barcelone (2-6 novembre 2009) ainsi que la 4ème Task Force de la CSI sur les Emplois Verts et le Changement Climatique (Berlin, 6 octobre 2009)

Les syndicats ont activement participé aux trois précédentes réunions préparatoires de la CCNUCC. Ces réunions avaient pour principal objectif de démarrer le processus de négociation du texte qui devrait être adopté à Copenhague. De nombreux outils ont été utilisés pour augmenter la visibilité des thématiques portées par les syndicats: distribution massive de nos propositions auprès des délégués; une rencontre de haut niveau sur la « Transition Juste » à Barcelone; des 'side events' à chaque réunion préparatoire; et de nombreuses réunions avec des représentants de gouvernements ainsi que des représentants d'ONG. Des rapports détaillés sur la participation des syndicats à ces réunions préparatoires sont disponibles en suivant les liens suivants:

Bonn-3 (août): <http://climate.ituc-csi.org/IMG/pdf/Bonn3-Report.pdf>

Bangkok (septembre/octobre): <http://climate.ituc-csi.org/IMG/pdf/Bangkok-Report.pdf>

Barcelone (novembre): http://climate.ituc-csi.org/IMG/pdf/Barcelona_ShortReport.pdf

De plus, et pour la 4ème fois depuis sa création en 2007, la Task Force de la CSI sur les Emplois Verts et le Changement Climatique s'est réuni à Berlin (à l'occasion du Conseil Général de la CSI). Les leaders syndicaux présent à la réunion ont été 'briefés' sur l'avancement actuel des négociations. Ils ont insisté sur l'importance d'une mobilisation massive du mouvement syndical avant, pendant et après Copenhague, et en particulier pour que figurent des références à une « Transition Juste » dans l'accord final.

Présentation de la CSI sur les activités syndicales lors du COP15-Copenhague:

http://climate.ituc-csi.org/IMG/pdf/20091006TaskForce_Barcelona_COP15-FINAL.pdf

3. Préparatifs pour le COP15 (Copenhague, 7-18 décembre 2009)

Une délégation de plus de 200 syndicalistes prendra part aux négociations lors du COP15 à Copenhague. Différentes activités seront organisées tout au long des 2 semaines de négociations: discussions et débats; rencontres et, bien évidemment, des activités de lobbying. Pour accéder aux informations les plus récentes sur nos activités à Copenhague, rendez vous le site internet de la CSI dédié aux négociations climatiques: <http://climate.ituc-csi.org> (en français, anglais et espagnol)

Le pavillon du Monde du Travail (WoW)



La CSI, en collaboration avec LO-Denmark, organise le pavillon du «Monde du Travail » (World of Work Pavilion, WoW) dans le cadre de la prochaine conférence sur le climat à Copenhague.

40 organisations (affiliés CSI, organisations régionales, Global Unions et organisations liées aux syndicats) présenteront leurs positions, initiatives et expériences dans le domaine du

changement climatique et de l'environnement. Le programme du pavillon WoW sera disponible sur le site internet de la CSI sur le Changement Climatique (voir ci-dessus).

Quoi? Le pavillon sur le Monde du Travail (WoW), co-organisé par la CSI et LO-Denmark

Quand? 14 au 16 décembre 2009

Où? Au siège de LO Denmark - Islands Brygge 32 D - 2300 København S – Denmark

Je vous invite à participer activement aux différentes activités de la CSI sur le changement climatique. J'attends également avec impatience vos retours et témoignages sur les activités que vous organisez dans vos pays et régions.

Nous vous prions d'agréer, chers/chères camarades, l'expression de nos cordiales et fraternelles salutations.

Secrétaire Générale